



Revalorisations IFSE pour les corps communs PA (C, B et A) et PT (C) **L'UNSa Justice n'a rien lâché...** Mise en paiement sur novembre !

Dans le cadre des engagements contractés dans le relevé de conclusions que **L'UNSa Justice** a signé le mardi 2 septembre 2025, la mise en paiement de la deuxième tranche de la revalorisation de l'IFSE pour les trois catégories (C, B et A) administratives et techniques des corps communs, traîne à se matérialiser sur les comptes en banque des agents concernés. Pour rappel, les montants de cette revalorisation pour 2026, actés dans le relevé de conclusions suite aux propositions formulées par **L'UNSa Justice**, sont les suivants :

- **Adjointes administratifs et techniques corps communs** : + 600 € bruts annuels.
- **Secrétaires administratifs** : + 700 € bruts annuels.
- **Attachés d'administration de l'Etat** : + 800 € bruts annuels.

Voilà maintenant des mois, que **L'UNSa Justice**, en sa qualité de **Première Organisation Syndicale**, ne cesse d'interroger les services du ministère sur la mise en paiement de cette revalorisation indemnitaire.

Nous sommes montés d'un cran dans nos interventions afin que l'arbitrage du ministre des comptes publics et Matignon, soit rendu en faveur de cette reconnaissance due aux personnels, conformément à l'engagement contracté dans le relevé de conclusions du 2 septembre 2025.

Par conséquent, l'arbitrage vient enfin de tomber favorablement, permettant au ministère de la Justice d'engager la dépense à hauteur des 10 millions nécessaires.

Le combat et la détermination syndicale paient !

Nous avons d'ores et déjà saisi la Secrétaire générale afin qu'elle signe sans délai la note de mise en paiement de ces revalorisations avec effet sur la paie de novembre, sinon décembre au plus tard.

L'UNSa Justice reste mobilisée pour garantir que le schéma budgétaire 2027 reconduisent les mêmes montants de revalorisation, permettant une revalorisation globale de l'IFSE de :

- **Adjointes administratifs et techniques corps communs** : + 1 800 €
- **Secrétaires administratifs** : + 2 100 €
- **Attachés d'administration de l'Etat** : + 2 400 €

Au-delà de ces revalorisations indemnitaires, **L'UNSa Justice** reste aussi fortement mobilisée s'agissant du **plan de requalification ambitieux** acté dans le relevé pour les agents de catégorie C vers la catégorie B (**1 000 promotions en plus de celles pérennes** sur trois ans (2026 - 2028)) et du doublement des promotions de B en A.

L'UNSa Justice l'action utile !

Paris, le 16 octobre 2025,
Le Secrétaire général,
Jean-François FORGET